

BNAC PROGRES FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration du gestionnaire (BNA CAPITAUX), nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de BNAC PROGRES FCP arrêtés au 31 Décembre 2016, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP », arrêtés au 31 Décembre 2016, comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 1 085 940 dinars y compris des sommes distribuables de l'exercice s'élevant à 21 296 dinars.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société BNA CAPITAUX. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de BNAC PROGRES FCP ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration du gestionnaire (BNA CAPITALS) sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, nous avons aussi procédé à la vérification du respect par le Fond des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPCVM et l'article 02 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001 et nous avons constaté que les actifs de BNAC PROGRES FCP sont employés, à la date du 31 Décembre 2016, à raison de :

- 79,42% en valeurs mobilières ce qui est en deçà du taux réglementaire minimal de 80%,
- et 20,58% en liquidités et quasi liquidités soit un dépassement de 0,58% par rapport au taux réglementaire maximal de 20%.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis le, 29 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

CMC-DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
ACTIF			
Portefeuille-titres	4	<u>889 447</u>	<u>819 472</u>
. Actions et Droits rattachés		550 747	471 606
. Titres OPCVM		52 408	29 293
. Obligations		286 292	179 863
. Bons du Trésor Zéro Coupon		-	138 710
Placements monétaires et disponibilités		<u>230 474</u>	<u>200 547</u>
. Placements à terme		215 225	-
. Disponibilités		15 249	200 547
Créances d'exploitation		-	-
. Dividendes et intérêts à recevoir		-	-
. Autres Créances d'exploitation		-	-
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 119 921	1 020 019
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	14 060	11 716
Autres créditeurs divers	6	20 920	5 666
Total passif		34 980	17 382
ACTIF NET			
Capital	7	1 063 638	984 948
. Capital en nominal		765 500	755 000
. Sommes non distribuables		298 138	229 948
Sommes distribuables:	8	21 302	17 689
. Sommes distribuables des exercices antérieurs		6	2
. Résultat distribuable de l'exercice		21 078	17 687
. Régularisation du résultat distribuable de l'exercice		218	-
Actif net		1 084 940	1 002 637
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 119 921	1 020 019

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01/01/2016 au 31/12/2016
(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Exercice clos au 31-12-2016	Exercice clos au 31-12-2015
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>36 128</u>	<u>32 272</u>
. Revenus des Actions		20 307	15 672
. Revenus des obligations		9 399	8 818
. Revenus des bons du trésor zéro coupon		6 422	7 782
. Revenus des emprunts d'Etat		-	-
Revenus des placements monétaires	10	<u>3 790</u>	<u>3 409</u>
. Revenus des placements à terme		-	-
. Revenus des autres placements		3 790	3 409
Total des revenus des placements		39 918	35 681
Charges de gestion des placements	11	-11 747	-10 976
Revenus nets des placements		28 171	24 705
Autres charges d'exploitation	12	-7 094	-7 018
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 078	17 687
Régularisation du résultat d'exploitation		218	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		21 296	17 687
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-218	-
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		9 865	113 494
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		56 816	-70 675
Frais de négociation de titres		-252	- 498
RESULTAT DE L'EXERCICE		87 507	60 008

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE DU 01/01/2016 au 31/12/2016
(Montants exprimés en Dinars)

	Exercice clos au 31-12-2016	Exercice clos au 31-12-2015
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	87 507	60 008
Résultat d'exploitation	21 078	17 687
Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	9 865	113 494
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	56 816	-70 675
Frais de négociation de titres	-252	-498
Distribution de dividendes	-17 682	-17 652
Transactions sur le capital	12 478	-
Souscriptions		
. Capital	495 500	-
. Régularisation des sommes non distribuables	195 698	-
. Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-4 991	-
. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	4	-
Rachats		
. Capital	-485 000	-
. Régularisation des sommes non distribuables	-193 939	-
. Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	5 209	-
. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-4	-
Variation de l'actif net	82 303	42 356
ACTIF NET		
En début d'exercice	1 002 637	960 281
En fin d'exercice	1 084 940	1 002 637
NOMBRE DE PARTS		
En début d'exercice	7 550	7 550
En fin d'exercice	7 655	7 550
VALEUR LIQUIDATIVE		
En début d'exercice	132,799	127,189
En fin d'exercice	141,729	132,799
Taux de rendement	8,49%	6,25%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2016**

NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BNAC PROGRES

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de catégorie mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 99 ans.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est la BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP, arrêtés au 31 Décembre 2016, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

EXERCICE SOCIAL

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Le portefeuille-titres est composé d'actions, de titres d'OPCVM, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2- Evaluation des placements :

a- actions et valeurs assimilées

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.
- Les titres OPCVM sont évalués à leur Valeur Liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

b- autres placements

- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 - à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 Décembre 2016, au coût amorti.

- Les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition.

3- Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°4 : PORTEFEUILLE - TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 889 447 dinars contre 819 472 dinars au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Décembre 2016	% Actif
1) <u>Actions et droits rattachés</u>		454 223	550 747	49,18%
. Actions cotées		454 223	550 747	49,18%
AL	95	12 160	13 006	1,16%
ATL	5 000	15 000	14 800	1,32%
ATTIJ BANK	3 000	73 566	81 051	7,24%
BEST LEASE	20 000	42 000	35 200	3,14%
BNA	9 000	108 665	81 009	7,23%
BT	2 400	21 570	18 754	1,67%
CITYCARS	3 908	55 675	61 004	5,45%
EURO-CYCLE	2 000	32 291	81 806	7,30%
LANDOR	327	2 453	3 107	0,28%
OFFICEPLAST	1 850	3 300	5 685	0,51%
SAH	4 000	42 130	54 232	4,84%
SFBT	5 142	41 894	97 600	8,71%
UNIMED	344	3 519	3 494	0,31%
. Droits	-	-	-	-
2) <u>Emprunts de sociétés</u>		283 000	286 292	25,56%
AIL2015-1 7ANS CATB 7.85%	400	40 000	41 019	3,66%
ATL 2013-2	600	48 000	48 356	4,32%
ATL 2017-1 7A 7.8%	500	50 000	50 017	4,47%
CIL 2015/1	400	32 000	33 073	2,95%
MEUBLATEX 2010 TRB	900	18 000	18 533	1,65%
TL 2016 SUB CAT B 7ANS	950	95 000	95 294	8,51%
3) <u>Titres des OPCVM</u>		52 345	52 408	4,68%
Placement Obligataire SICAV	500	52 345	52 408	4,68%
TOTAL		789 567	889 447	79,42%

▪ **Composition du portefeuille**

L'actif de BNAC PROGRES FCP est employé , à la date du 31 Décembre 2016, à raison de **79,42 %** dans des valeurs mobilières.

Nature des titres	% de l'actif prévu au		% de l'actif au		Ecart
	Code des OPC	Prospectus d'émission	31 décembre 2016		
Actions	80%	50,00%	79,42%	49,18%	-0,82%
BTA, Emprunt garantis par l'Etat ou émis par des entreprises faisant appel public à l'épargne, titres de créance à long terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT et billets de trésorerie émis par les sociétés de la cote ou notées ou avalisées par une banque		25,00%		25,56%	+0,56%
Titres OPCVM		5,00%		4,68%	-0,32%
Liquidités et quasi-liquidités	20%	20,00%	20,58%	20,58%	+0,58%
Total		100%	100%		0%

L'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds BNAC PROGRES FCP au 31 Décembre 2016, s'est rapprochée de la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du paragraphe 2-2 du prospectus d'émission.

▪ **Les mouvements intervenus dans le portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :**

ENTREES EN PORTEFEUILLE	Coût d'acquisition
Actions et droits rattachés	112 382
Actions SICAV	41 921
Obligations et valeurs assimilées	145 000
Total en Dinars	299 303

SORTIES DE PORTEFEUILLE	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et droits rattachés	43 150	99 820	56 670
Actions SICAV	18 762	18 908	146
Obligations et valeurs assimilées(*)	123 660	-	-
Total en Dinars	185 572	118 728	56 816

(*) Il s'agit de remboursement d'emprunts et de BTZC.

NOTE N° 5 : OPERATEURS CREDITEURS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Gestionnaire BNAC	2 190	2 005
Dépositaire	274	251
Distributeur	11 596	9 460
Total	14 060	11 716

NOTE N° 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Commissaire aux comptes	5 582	5 582
Conseil du Marché Financier (CMF)	92	84
Sommes à régler	15 246	-
Total en Dinars	20 920	5 666

NOTE N° 7 : CAPITAL

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Capital début d'exercice		
.Montant	755 000	755 000
.Nombre de parts	7 550	7 550
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Souscriptions réalisées		
.Montant	495 500	-
.Nombre de parts	4 955	-
Rachats effectués		
.Montant	485 000	-
.Nombre de parts	4 850	-
Capital fin d'exercice		
.Montant	765 500	755 000
.Nombre de parts	7 655	7 550
.Nombre de porteurs de parts	7	7

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Sommes non distribuables	68 188	42 321
i) Résultat non distribuable de l'exercice	66 429	42 321
.Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	9 865	113 494
.Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	56 816	-70 675
.Frais de négociation de titres	-252	-498
ii) Régularisation des sommes non distribuables	1 759	-
.Aux émissions	195 698	-
.Aux rachats	-193 939	-
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	229 950	187 627
Total en Dinars	1 063 638	984 948

NOTE N° 8 : SOMMES DISTRIBUABLES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Sommes distribuables de l'exercice	21 296	17 687
Résultat distribuable de l'exercice	21 078	17 687
Régularisation lors des souscriptions et des rachats de parts	218	-
Sommes distribuables des exercices antérieurs	6	2
Total en Dinars	21 302	17 689

NOTE N° 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Revenus des actions	20 307	15 672
. Dividendes	20 307	15 672
Revenus des obligations	9 399	8 818
.Intérêts courus	3 290	1 352
.Intérêts échus	6 109	7 466
Revenus des emprunts d'Etat	-	-
Revenus des BT à zéro coupon	6 422	7 782
Total en Dinars	36 128	32 272

NOTE N° 10 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Intérêts créditeurs du dépôt en banque	3 790	3 409
Total en Dinars	3 790	3 409

NOTE N° 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Rémunération du gestionnaire (*)	8 543	7 982
Rémunération du dépositaire (**)	1 068	998
Rémunération du Distributeur (***)	2 136	1 996
Total en Dinars	11 747	10 976

(*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

(**) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds du FCP,
- Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants,
- Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
- Attester la situation du portefeuille du fonds, et
- Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(***) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

NOTE N° 12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Redevance CMF	1 068	998
Rémunération du commissaire aux comptes	5 600	5 609
Impôts et taxes	124	105
Diverses charges d'exploitation	302	306
Total	7 094	7 018

NOTE N° 13 : DONNEES PAR PART

Libellé	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus des placements	5,215	4,726	4,577	4,038	3,658
Charges de gestion des placements	-1,535	-1,454	-1,342	-1,382	-1,411
• Revenu net des placements	3,680	3,272	3,235	2,656	2,247
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	-0,927	-0,930	-0,898	-0,918	-0,907
• Résultat d'exploitation	2,753	2,343	2,337	1,738	1,341
Régularisation du résultat d'exploitation	0,029	0,000	0,000	0,001	0,005
• Sommes Distribuables de l'exercice	2,782	2,343	2,337	1,739	1,346
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,029	0,000	0,000	-0,001	-0,005

Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1,289	15,032	2,811	-5,120	-3,803
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	7,422	-9,361	0,839	3,320	2,812
Frais de négociation de titres	-0,033	-0,066	-0,042	-0,038	-0,021
Plus ou moins value sur titres et frais de négociation	8,678	5,605	3,608	-1,839	-1,012
Résultat net de l'exercice	11,431	7,948	5,945	-0,100	0,328
Résultat non distribuable de l'exercice	8,678	5,605	3,608	-1,839	-1,012
Régularisation du résultat non distribuable	-0,188	0,000	0,000	0,424	0,374
Somme non distribuables de l'exercice	8,490	5,605	3,608	-1,414	-0,638

NOTE N° 14 : RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS

Libellé	2016	2015	2014	2013	2012
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,096%	1,105%	1,100%	1,101%	1,102%
Autres charges d'exploitation/actif net moyen	0,662%	0,706%	0,736%	0,732%	0,708%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	1,987%	1,780%	1,916%	1,386%	1,047%
Distribution de dividendes	2,342	2,338	1,739	1,346	1,975
Valeur Liquidative	141,729	132,799	127,189	122,983	124,005